|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG CLIMA — Direction «Affaires internationales et financement de la lutte contre le changement climatique» — D2 «Relations bilatérales» |
| Numéro de poste Sysper: | 394812 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Caroline EDERY  4e trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes:OECD,WB,IMF … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 26-05-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La Direction Générale de l’action pour le climat (DG CLIMA) dirige les efforts déployés par la Commission européenne pour lutter contre le changement climatique, un défi majeur de notre époque. Notre mission, fondée sur le pacte vert pour l’Europe et la loi européenne sur le climat, est de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies qui permettront à l’UE d’atteindre ses objectifs climatiques et de réaliser sa transition prévue vers une économie neutre pour le climat.

L’unité est chargée de projeter les priorités du Pacte vert liées à la politique climatique et à la transition vers la neutralité énergétique dans l’ensemble des instruments de politique extérieure et des partenariats stratégiques. L’unité s’emploie à exercer une diplomatie climatique et énergétique efficace de l’UE afin de soutenir la mise en œuvre de l’Accord de Paris dans toutes les régions du monde, en pleine synergie avec le SEAE et d’autres services de la Commission, les délégations de l’UE dans les pays tiers ainsi que les États membres. L’Unité active les instruments de diplomatie climatique, tels que les dialogues sur la politique climatique, les activités de coopération, les alliances vertes et les partenariats verts avec les pays tiers, et contribue à orienter le financement extérieur de l’UE vers une transformation neutre pour le climat et résiliente au changement climatique. L’Unité coordonne également les négociations d’adhésion dans le domaine de la politique climatique.

L’Unité gère et met en œuvre plusieurs contrats de diplomatie climatique.

19 collègues très motivés travaillent au sein de l’Unité.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Le poste consiste à développer les relations bilatérales de l’UE avec les pays tiers, afin de promouvoir des politiques ambitieuses en matière de climat et d’énergie durable, notamment en encourageant les pays partenaires à passer à une économie à zéro émission nette et résiliente et en alignant les politiques nationales sur les contributions déterminées au niveau national.

Le titulaire du poste assiste les responsables géographiques de l’unité avec un portefeuille de pays d’Asie. Le titulaire du poste conseille la hiérarchie de la DG CLIMA et les Cabinets de la Présidente, des Vice-Présidents, du HR/VP et d’autres membres du Collège dans leurs interactions avec les pays tiers, dans un environnement géopolitique complexe. Il/elle contribuera à l’élaboration des stratégies d’engagement nationales et régionales, suivra l’évolution des politiques en matière de climat et d’énergie en Asie, préparera et participera à des dialogues de haut niveau et à des comités mixtes avec les pays partenaires, préparera des notes d’information et des mandats pour les dialogues ou déclarations de haut niveau pour les sommets bilatéraux, élaborera et suivra des projets de coopération en matière de climat dans la région. Le titulaire du poste soutiendra également le contrat sur la diplomatie climatique, lequel vise à sensibiliser le personnel des délégations de l’UE aux questions et politiques climatiques.

Ce poste implique des contacts intensifs avec des représentants de pays tiers, le SEAE et d’autres services de la Commission, des délégations de l’UE, des États membres de l’UE et d’autres parties prenantes, ainsi qu’avec les unités de la DG CLIMA et les cabinets.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Une personne proactive, ayant une expérience dans les domaines du climat, de l’environnement et/ou des relations internationales. Le travail requiert une communication efficace, des compétences diplomatiques et de négociation avérées et une bonne compréhension des questions climatiques internationales et de la diplomatie. Nous recherchons un collègue ouvert d’esprit, axé sur les solutions, ayant le sens de l’initiative et un bon esprit d’équipe. Une très bonne connaissance/compréhension de l’anglais est requise. Le candidat retenu doit être capable de travailler sous pression et de gérer des dossiers sensibles. Une expertise en matière d’atténuation du changement climatique et/ou d’adaptation à celui-ci serait un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)